

# Elections professionnelles : l'important c'est de participer... et de gagner !

RENAUD PÉQUIGNOT, PRÉSIDENT D'AVENIR HOSPITALIER

**La participation aux élections est essentielle, d'une part pour montrer que nous sommes bien décidés à tenir notre destin en main et d'autre part pour dire haut et fort : « il est hors de question de se résoudre à soigner des malades tout en supportant les restrictions aveugles et mortifères dont le seul sens est l'accroissement des inégalités ». APH s'engage à continuer sur la voie empruntée depuis sa création pour l'amélioration du statut et des conditions de travail des Praticiens hospitaliers comme des contractuels.**

## En quoi la répartition des voix est-elle importante ?

Elle montrera un choix clair entre deux visions fondamentalement différentes face aux pouvoirs publics. Une vision faite d'accommodations entre gens autorisés cherchant leurs entrées au cabinet de la Ministre, ou la nôtre, portée par des élus lors des élections dans les différentes instances, à l'issue d'un choix clair. À notre sens, seule cette légitimité permettra de peser face aux décideurs pour faire bouger les lignes dans le bon sens pour l'ensemble des praticiens.

## Lorsque les PCME sont faibles face aux directeurs, les avancées législatives n'ont aucun poids !

Durant le quinquennat précédent, nous avons pu observer une stratégie gouvernementale dont le seul but était de tenir sans rien faire bouger. Le nouveau gouvernement semble vouloir soustraire un maximum de moyens de la Sécurité Sociale tout en envoyant des signaux verbaux rassurants

aux soignants pour espérer qu'ils ne bougent pas. Le secteur public est particulièrement maltraité !

## Des combats remportés...

La ténacité d'APH a permis d'obtenir quelques avancées dont la somme reste néanmoins insuffisante face à la perte due au blocage des salaires. Parmi ces avancées, la prime d'entrée dans la carrière hospitalière pour les spécialités ou les zones les plus en tension, la prime d'exercice territorial pour les praticiens exerçant sur plusieurs sites d'un GHT, la revalorisation de la prime d'exclusivité de service public après quinze ans d'exercice, la fin de la rémunération différenciée en temps de travail additionnel de nuit (moins payé que le TTA de jour!) et la création d'une troisième plage de fin de journée, même si le texte présentait des imprécisions dont nous nous méfions. Enfin, nous avons exigé et obtenu un rééquilibrage des pouvoirs entre les praticiens et les administrations, à commencer par les attributions des CME ! Il reste à les mettre en pratique au niveau local, car lorsque les PCME sont faibles face aux directeurs, les avancées législatives n'ont aucun poids !

## ... et des combats à mener

Nous sommes conscients de la difficulté de la tâche qui nous attend pour les quatre ans à venir ! Récupérer notre pouvoir d'achat et le pouvoir décisionnaire à l'hôpital sera un gros chantier. Pour rappel, en 1984, un PH au premier échelon gagnait 4,2 SMIC, aujourd'hui c'est 2,8 SMIC...

L'intérim est un véritable gouffre pour l'hôpital, en le ruinant au détriment des PH qui lui sont fidèles et des patients traités comme des marchandises. Les administrations ont récupéré le pouvoir décisionnaire depuis l'apparition de la tarification à l'activité. Les hôpitaux ont été transformés en machines à cash déficitaires, les usagers sont bruta-

lisés et les soignants en grande souffrance. Nous dénoncerons inlassablement ce fiasco, d'autant plus qu'APH a des propositions précises. Leur but ? Un rééquilibrage de la gouvernance, via la CME et une représentation syndicale locale dans chaque GHT pour faire appliquer les textes favorables aux praticiens hospitaliers et réclamer un meilleur financement de l'Hôpital public. Seule une représentation syndicale forte, décomplexée et aux idées très claires pour défendre les services publics pourra obtenir que les PH, l'Hôpital et la Santé en général retrouvent l'attention qu'ils méritent, comme l'indiquent avec une grande constance toutes les enquêtes d'opinion.

Vous avez pu compter sur nous, nous comptons sur vous pour voter massivement ! ●

## L'info en plus

Les élections professionnelles auront lieu au premier semestre 2019.

Les PH, les HU, et – c'est nouveau – les contractuels (PA, PHC, CCA), vont élire leurs représentants à la Commission Nationale Statutaire (CSN) au Conseil de Discipline (CD) et –enfin !- au Conseil Supérieur des Professions Médicales (CSPM).

Lors de ces élections, Avenir Hospitalier (AH) sera allié à la Confédération des Praticiens Hospitaliers (CPH) au sein d'une grande intersyndicale : Action Praticiens Hôpital (APH).

Ce regroupement se fait au nom de la clarté, puisque les deux intersyndicales partagent l'ensemble de leurs positions sur tous les sujets syndicaux et, au nom de l'efficacité, pour proposer un rassemblement suffisamment fort pour être attractif et continuer la clarification du paysage syndical.

Les premiers à nous rejoindre pour les élections sont les Jeunes Médecins, syndicat fondé à partir de l'INSCCA, du SNJAR et du SJB, trois syndicats de jeunes médecins qui partagent globalement les valeurs défendues par APH.

Le vote sera électronique, selon des modalités qui restent à préciser, nous vous en dirons plus dès que le CNG et le Ministère auront tranché !

À suivre !